

Association TERroir et NAture en Yvelines

www.terroir-nature78.org

La Gazette d'Atena 78

N°35

Le bulletin
des adhérents



décembre 2014 - mars 2015

EDITO

Sommaire :

- p. 2 : installation du batracodrome à l'Étang des Bruyères à Gambais
- p. 9 : conservation des vieux Saules à Mareil-sur-Mauldre
- p. 14 : rencontre avec la Fouine
- p. 16 : Assemblée Générale

Le printemps est arrivé, alors qu'il reste encore des choses à dire de l'hiver :

installés bien au chaud vous lirez ainsi le début de l'aventure de migration des Batraciens, qui actuellement bat son plein dans le sens « aller »... ... à suivre.

Vous apprendrez également les secrets de la taille des vieux saules, pratiquée par de vaillants adhérents d'ATENA 78.

La Fouine dans un de nos nichoirs n'a pas dû vous échapper et pour finir, il y a du nouveau du côté du Conseil d'Administration !

La rédac'chef : Juliane Tillack



Photo : J.-J. Meyer

A vos marques...Prêts...Partez ! Où peuvent-ils bien vouloir aller, ces Tritons ? Mais oui, à l'Étang des Bruyères à Gambais ! La saison des migrations de Batraciens est bien entamée en ce mois de mars.



Gambais
étang des Bruyères
7ème année

Batracodrome 2015

La piste est prête !

Partenaires



Samedi 14 février 2015, le « batracodrome », littéralement « la piste aux batraciens », est en place et prêt à fonctionner, pour la 7ème année consécutive, à l'étang des Bruyères à Gambais. L'enjeu : sauver un peu plus d'un millier de Batraciens, crapauds, grenouilles, tritons et salamandres... en leur évitant de se faire écraser sur la route.



Cette action s'est déroulée dans le cadre de la journée Mondiale des Zones humides.



Elle a réuni plusieurs partenaires autour d'ATENA 78 :

- La Municipalité de Gambais,
- Le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse,
- La Société Nationale de Protection de la Nature,
- Le Centre Horticole d'Enseignement et de Promotion (Le Tremblay S/Mauldre)

Chaque année, la **Journée mondiale des zones humides** commémore la Convention internationale sur les zones humides, signée le 2 février 1971 dans la ville iranienne de Ramsar, au bord de la mer Caspienne.

Les milieux humides sont des terres recouvertes d'eaux peu profondes ou imprégnées d'eau de façon permanente ou temporaire. Ces milieux sont d'une richesse biologique exceptionnelle.

Mais au cours du siècle dernier, plus de la moitié d'entre elles a disparu en Europe et dans le monde (CEE, 1995). Notre pays n'est pas épargné, bien au contraire : 50% de la surface des zones humides a disparu en France entre 1960 et 1990.



Dans le cadre de la préparation du batracodrome, les lycéens du CHEP ont bénéficié d'une sensibilisation sur le sujet, grâce à l'intervention de Valérie Guittet de la SNPN.



Avec les lycéens du CHEP

Pour la 3^{ème} année, les lycéens du CHEP, en Bac pro Gestion des Milieux Naturels et de la Faune, ont participé à l'action de protection des Batraciens à Gambais. L'action démarre en classe, par une journée de formation assurée par la SNPN et ATENA 78.

« La formation en amont leur permet de découvrir l'intérêt des zones humides et de parfaire leurs connaissances sur les Amphibiens, ce qui leur est utile dans le cadre des cours de biologie-écologie », commente leur professeur, Damien Giraud.

1^{ère} demi-journée sur le terrain, mise en place du barrage « aller » côté bois

A la suite de cette formation au sein de l'établissement, les lycéens consacrent deux demi-journées sur le terrain, qui rentrent directement dans le cadre de leur formation.

« Les lycéens sont évalués sur la réalisation d'une action de suivi et de veille environnementale, poursuit Damien Giraud.

L'évaluation se déroule de la manière suivante :

- Un oral de 10 minutes pendant l'aménagement du batracodrome lui-même (analyse du contexte),
- Une pratique un matin pendant la relève des seaux, les élèves doivent identifier les individus et remplir une fiche de suivi.

Les Secondes participent à cette opération dans le cadre de leurs travaux pratiques : ils doivent être capables d'exécuter les tâches qui leur sont confiées en respectant les consignes et règles de sécurité.

Les Premières peuvent par la même occasion s'exercer à gérer une équipe pendant un chantier en situation professionnelle ».

2^{ème} demi-journée sur le terrain, mise en place du barrage « retour » côté étang



Un beau partenariat



Derniers préparatifs

Le samedi 14 février, les adhérents ATENA 78 sont venus procéder aux dernières améliorations : ramener la terre contre la bâche, soigneusement positionner les seaux, afin que le bord supérieur soit juste affleurant et aplanir la terre tout autour, facilitant ainsi la capture des batraciens, cheminant le long de la bâche.



Hé ZOU !



La chaussée a même fait l'objet d'un dernier coup de balai en fin de chantier !





Zoom sur le batracodrome

Par Nicole et Jean-Jacques Meyer

On regroupe parmi les Batraciens (ou Amphibiens), les animaux dont le corps n'est recouvert ni de poils, ni de plumes, ni d'écailles : ils ont la peau nue. La « Classe » des Batraciens réunit les Grenouilles, les Crapauds, les Tritons et les Salamandres.

Comme leur nom l'indique, les **Amphibiens** ont une **double vie** (du grec *amphi* «double» et *bios* «vie») : une **vie aquatique** (au stade des larves et des têtards) et une **vie terrestre** (au stade des jeunes et des adultes).

Du fait de ces deux phases d'existence, les batraciens adultes effectuent des déplacements annuels réguliers, entre leur lieu de séjour terrestre et le milieu aquatique : et cela aussi bien au cours de la « migration pré nuptiale », pour aller se reproduire, que lors de la « migration post nuptiale », lorsqu'ils quittent le milieu aquatique pour gagner leurs quartiers d'été terrestres. Le crapaud commun peut parcourir plus de 4 km.

L'étang des Bruyères

Chaque année, de fin février à mi-avril environ selon les conditions météorologiques, plus d'un millier de batraciens sortent de la forêt pour se rendre à l'étang des Bruyères, près de Gambais, afin de s'y reproduire. Mais pour cela, ils doivent traverser la route qui sépare la forêt de l'étang, à l'aller comme au retour. Cette route, très fréquentée est donc particulièrement meurtrière pour eux.

Dès que la température dépasse 6° et que le temps est humide, un grand nombre de Batraciens migre la nuit vers l'étang, à une vitesse très lente, les livrant aux roues meurtrières des véhicules.

C'est la raison pour laquelle un « batracodrome » a été mis en place à l'étang des Bruyères, pour la septième année consécutive.



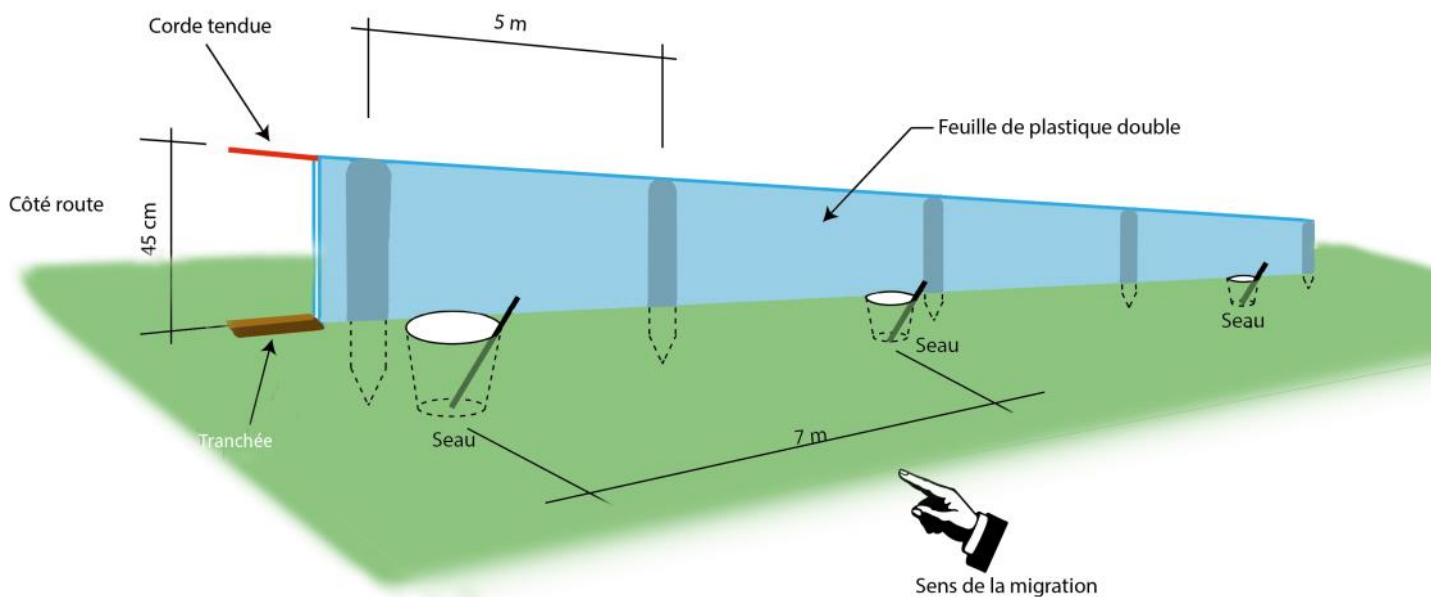
La route, un exemple de **RUPTURE ECOLOGIQUE** dans le cycle vital des Amphibiens



Il consiste en un double "barrage" de 130 m de long, constitué d'une bâche en plastique les empêchant de traverser la route lors de leurs passages nocturnes : à l'aller, un premier barrage est placé entre la forêt et la route, et au retour le 2^{ème} barrage se trouve entre l'étang et la route.

Des seaux sont disposés à ras du sol pour « piéger » les Batraciens qui butent contre le barrage et se déplacent le long de la bâche : après y être tombés, ils sont ramassés chaque matin par des bénévoles pour leur faire traverser la route en toute sécurité et les déposer dans l'étang. A chaque fois, une fiche journalière de relevé est remplie, pour les compter seau par seau et les recenser espèce par espèce tout au long de la saison.

Construction du batracodrome



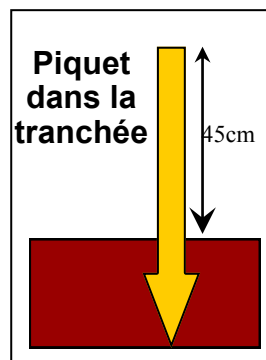
Un batracodrome est une structure légère, dont les murs sont faits de bâches en plastique. Pour les maintenir verticales, elles sont placées à cheval sur une corde tendue entre des piquets (*le choix d'un cordage a été fait par le PNR de la Haute vallée de Chevreuse, sur d'autres dispositifs un fil de fer est souvent utilisé*).

Pour empêcher les batraciens de passer sous le barrage, les bâches sont enterrées dans une tranchée. Les seaux sont placés contre ces bâches, de sorte que les batraciens y tombent lorsqu'ils la longent.

1- Tranchée : une tranchée rectiligne de 130 m de long est creusée sur le côté de la route, de 10 à 12 cm de profondeur et de 5 à 7 cm de large, en réservant la terre sur ses côtés.

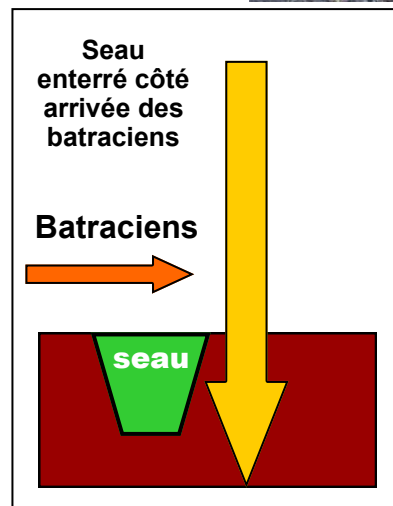


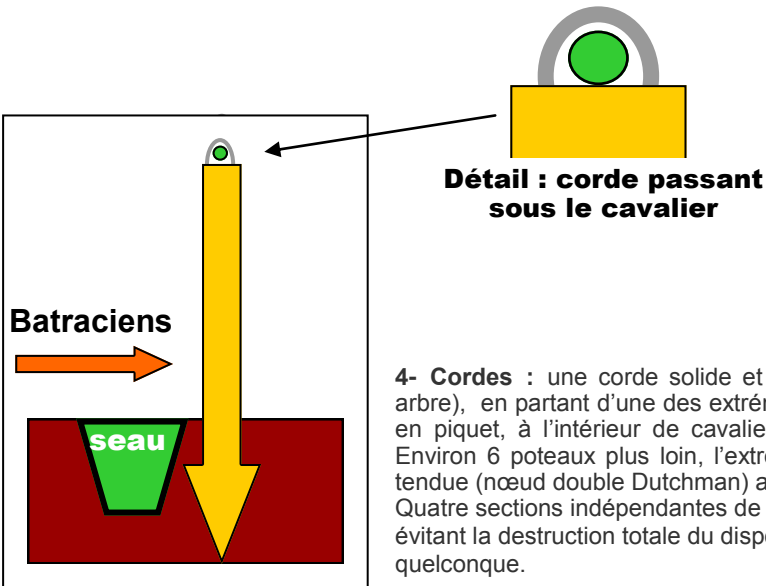
2- Piquets : tous les 5 m, un piquet en bois est enfoncé au milieu de la tranchée, plutôt contre son bord opposé à la route. De cette façon la bâche, qui sera insérée devant, sera légèrement inclinée vers le côté opposé à la route, ce qui constituera un handicap aux tritons susceptibles d'y grimper et permettra une évacuation plus aisée du vent, en diminuant l'effet de voile. Les piquets doivent dépasser la surface du sol de 45 cm.



3- Seaux : des trous pour enterrer les seaux sont creusés tous les 5 à 7 m environ, contre le bord côté route de la tranchée, de façon à ce qu'il n'y ait aucun espace entre le seau et la bâche placée devant. Le bord supérieur des seaux affleure le niveau du sol, avec un terrain aplani tout autour (un petit bâton est placé à l'intérieur de chaque seau, pour permettre à d'éventuels petits animaux ou insectes de s'en échapper le cas échéant).

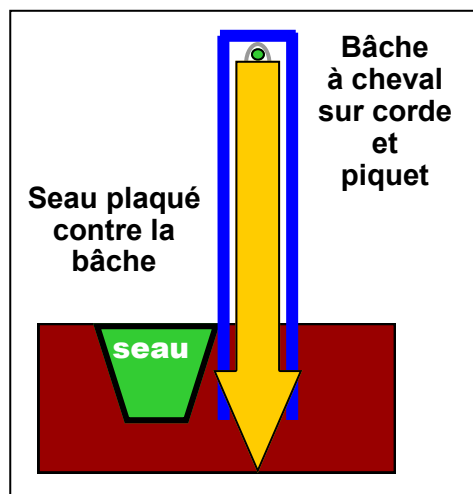
Si le dispositif est installé un peu tôt dans la saison (températures encore très fraîches début février), des couvercles en plastique sont placés sur les seaux et recouverts de terre, pour empêcher d'éventuels petits animaux de s'y faire piéger avant le début des ramassages.





4- Cordes : une corde solide et imputrescible est attachée au premier poteau (ou à un arbre), en partant d'une des extrémités du batracodrome. La corde passe ensuite de piquet en piquet, à l'intérieur de cavaliers plantés en tête de piquet, afin d'y glisser librement. Environ 6 poteaux plus loin, l'extrémité de la corde est fixée sur un poteau et fermement tendue (nœud double Dutchman) afin de soutenir la bâche sans trop fléchir. Quatre sections indépendantes de cordes sont ainsi tendues sur la longueur des 130m, évitant la destruction totale du dispositif si une corde venait à casser pour une raison quelconque.

5- Bâches : les bâches sont enfin disposées à cheval sur les cordes, en partant d'une extrémité du dispositif pour bien les tendre longitudinalement. En cas de recouvrement entre deux bâches, ce dernier est assuré sur au moins 50 cm, pour davantage de solidité. Elles sont enfoncées tendues dans la tranchée, avec une sorte de repli en « U » en bas, bien rempli de terre, pour les bloquer dans la tranchée. Entre deux piquets la bâche n'est pas trop tirée vers le bas, pour respecter une hauteur minimale de 40 cm.



Sorties de sécurité

Si par hasard des batraciens se retrouvaient au milieu de la route, entre les murs de bâche situés de chaque côté, ils risqueraient d'être rapidement écrasés par les véhicules circulant sur la route. Pour cette raison, trois sorties de sécurité ont été prévues. Elles consistent en une structure en bois simulant une sorte de **plongoir débordant au-dessus de l'étang**, avec une entrée libre du côté de la route et des bâches latérales rejoignant celles du reste du dispositif. De cette façon, un batracien piégé sur la route entre les bâches aura la possibilité de se diriger vers l'eau et d'y plonger, mais pas de remonter sur ce **plongoir à sens unique**.



Relevés et démontage

Il ne reste plus à la petite équipe de volontaires qu'à assurer chaque matin le sauvetage des Batraciens pris dans les seaux... tout en effectuant le relevé statistique détaillé, espèce par espèce, durant les deux mois et demi que dure la reproduction.

Sachant qu'il faudra attendre la fin des passages côté retour et la sortie des adultes de l'étang, pour démonter le batracodrome à la fin du mois d'avril.

GAMBAIS

Les grenouilles sous protection



Gambais, hier. Dominique Robert et Nicole Meyer, d'Atena 78, ont installé un dispositif pour protéger les batraciens trop souvent écrasés par les voitures. (LP/Hervé Rachynski.)

■ Aidés d'une vingtaine d'élèves du Centre horticole d'enseignement et de promotion de Tremblay-sur-Mauldre, les bénévoles de l'association Atena 78 ont fini, hier, de mettre en place un batracodrome, route de Gambaiseuil, à Gambais. Le dispositif doit permettre aux grenouilles, crapauds, salamandres et autres tritons de pouvoir migrer en toute sécurité d'un bois où ils passent l'hiver à l'étang des Bruyères, qui leur sert de lieu de reproduction. « Avant, ils se faisaient écraser par les nombreuses voitures qui empruntent quotidiennement la route qui sépare ces deux endroits », expliquent Nicole et Jean-Jacques Meyer, à l'origine de l'opération. L'installation, sous forme d'une bâche plastique de 50 cm de haut, s'étale sur 130 m de long. Les batraciens sont recueillis au petit matin dans des seaux et transvasés de l'autre côté de la chaussée. Depuis la mise en place de ce batracodrome, il y a 7 ans, la population des batraciens à Gambais, estimée à 1200 sujets, est en légère hausse. « Celles des tritons a augmenté de 60 % », précise Dominique Robert, le président d'Atena 78. La migration des amphibiens s'étale de fin février à la mi-avril, en fonction des conditions climatiques.

Gambais

Des lycéens au service des batraciens



■ 25 jeunes ont mis en place le batracodrome.

Comme chaque année, à cette saison, et depuis sept ans, Dominique Robert et ses bénévoles de l'association Atena 78 installent un batracodrome, un dispositif visant à protéger les batraciens qui traversent la route avant d'aller se reproduire dans l'étang des Bruyères.

Mais cette année, le président Robert a noué un solide

partenariat avec le Centre Horticole d'Enseignement et Promotion du Tremblay-sur-Mauldre, qui forme les étudiants dans de nombreux métiers de l'environnement. 25 jeunes des classes de seconde et première en formation "gestion des milieux naturels et de la faune", encadrés par leurs enseignants, ont rejoint l'équipe de Dominique Robert armés de seaux, pelles et pioches afin de construire

des protections qui sauveront des milliers de batraciens.

Cet étonnant dispositif sera en place sur site durant trois mois. Jamais à court d'idées quand il s'agit de défendre la bio-diversité, Dominique Robert espère qu'il sera bientôt construit à cet endroit, un passage souterrain permettant aux batraciens d'être autonomes dans leurs déplacements.

Mercredi 18 février 2015

GAMBAIS

toutes les nouvelles

mercredi 18 février 2015

Le crapaudrome sauve déjà des vies

DEUX LUNDIS de suite, sous la houlette de l'association Atena 78 (Terroir et nature 78), vingt lycéens du Centre horticole d'enseignement et de promotion du Tremblay-sur-Mauldre (CHEP) ont installé un crapaudrome des deux côtés de la RD112, près de l'étang des Bruyères.

Ce dispositif devrait rester en place jusqu'à mi-avril. Son but : empêcher plus d'un millier d'amphibiens de traverser la route au risque de s'y faire écraser. Le froid les avait contraints à hiberner dans les bois. Mais dès que la température atteint 6-7°C, y compris la nuit, les voilà prêts à bondir vers l'étang.

Des lycéens motivés

Pour Ismaël, Dylan, Cyril, Hugo ou Clotaire, ce type d'installation



Pour Ismaël, Dylan, Cyril, Hugo et Clotaire, élèves au CHEP, l'installation d'un crapaudrome, c'est motivant !

entre dans le cadre de leurs études. Elèves de première, ils préparent un bac pro gestion des milieux naturels et de la faune.

L'an dernier, ils ont déjà contribué à sécuriser la zone, creuser les trous tous les 5 mètres, planter les piquets, tendre les deux cordes,

fixer la bâche et enfoncer les seaux jusqu'à fleur de sol. « Cette année, on a un peu la pression, expliquent-ils. Nos professeurs, M. Giraud et Mme Canel, vont nous noter sur notre capacité à gérer et encadrer un groupe sur le terrain », en l'occurrence les élèves de seconde. « Mais c'est intéressant. On reviendra pour répertorier les espèces et les relâcher vers l'étang ou vers les bois. On a déjà appris à les reconnaître. »

Ils en savent en effet beaucoup car Dominique Robert, président d'Atena 78 et Valérie Guittet (Société nationale de protection de la nature) leur ont dispensé un enseignement théorique d'une journée sur le sujet. Les membres d'Atena 78 mettent également la main à la pâte

pour cette opération. Vider 22 seaux par jour pendant deux mois, c'est la tâche qui incombe à nouveau cette année à Nicole et Jean-Jacques Meyer. Ils sont à l'origine de cette initiative et en sept ans, leur motivation n'a pas fléchi. Pourtant, ils apprécieraient l'aide d'autres bénévoles. Car avant de relâcher les captifs, il convient d'établir un relevé du contenu de chaque seau numéroté. « Les jours d'affluence, il peut y avoir pas moins de 80 individus par seau », explique Nicole Meyer. Les mâles sont toujours plus nombreux aussi parce que les femelles ne pondent que tous les deux ans. Globalement, les populations sont en légère hausse, mais celle des tritons a bondi de 60 %.

A quand un crapaud ?

A Condé-sur-Vesgre, on est passé en 2012 du crapaudrome au crapaud. A présent, les amphibiens empruntent en toute sécurité leur tunnel sous la route. Les travaux, financés par le conseil régional (70 %) et par la communauté de communes du Pays Houdanais (30 %), auront coûté 48 000 euros. Pour Gambais, la facture devrait tourner autour de 38 000 euros. Un rêve de grenouille qui n'est peut-être pas à la portée des humains pour l'instant.

PRATIQUE

Atena78 : www.terroir-nature78.org
atena.yvelines@orange.fr



Conservons nos vieux saules

Des
saules et
des Chevêches
en vallée de
la Mauldre

Protection
de la
Biodiversité
et de nos
Paysages
ruraux



41ème journée élagage/plantations
depuis la tempête de décembre 1999

MAREIL-sur-MAULDRE
décembre 2014 - mars 2015
Zone humide - Maraîcher bio

(apportez vos outils et.....votre casse-croute)



**Association Terroir et Nature
en Yvelines-ATENA 78**

www.terroir-nature78.org — atena.yvelines@orange.fr





Taille de Saules à Mareil sur Mauldre

Par René Bastien

photos R.Bastien, C. Tourniaire et
J.L. Vandevelde

A la suite de notre intervention en mai 2014 pour la « *Fête de l'arbre* », organisée par l'association "*La plaine de Versailles*" chez le maraîcher bio Vivien Lamouret, **ATENA 78** a proposé de tailler plusieurs saules sur ce même terrain situé dans la vallée de la Mauldre, dans un environnement tout à fait favorable à la Chevêche.



Ce travail d'entretien des saules permet de conserver ces vieux arbres, de favoriser l'apparition de cavités dans leur tronc et d'offrir ainsi des possibilités de refuge à de nombreux insectes, mais aussi à des oiseaux comme la Chouette chevêche.

Rendez-vous était donc pris sous la pluie le jeudi 11 décembre 2014 par les jeunes retraités de l'association, accompagnés de notre Maître-élagueur Jean-François Junier, afin d'ététer les trois premiers saules, débiter et rassembler les branches et brûler les rameaux.

Les saules ne manquent pas sur l'exploitation de Vivien et le samedi suivant **une quinzaine de volontaires d'ATENA 78** ont continué le travail, sous l'impulsion de notre 2ème Maître-élagueur, Alexandre Mari : élaguer deux saules le matin, puis, après un repas au sec dans une salle prêtée par la municipalité de Mareil-sur-Mauldre, terminer l'après-midi avec deux autres saules, en laissant le bois bien rangé à la disposition du propriétaire.





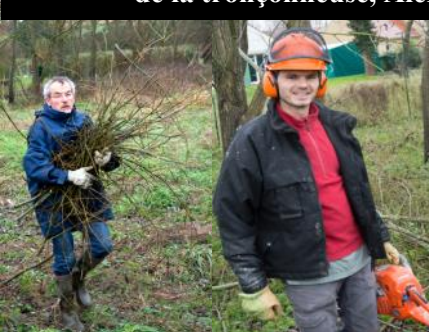
Plus les branches sont verticales, plus le sens de la chute est incertain et dangereux, il faut souvent les débiter par morceaux pour maîtriser la direction de chute...



Sitôt la dernière branche tombée, la fourmière se met en marche, car le travail au sol, pour débiter et mettre en tas, est celui qui prend le plus de temps, et chacun y trouve alors sa place !



Avec un grand remerciement à toute l'équipe et à nos deux pros de la tronçonneuse, Alexandre et Jean-François



Conservation des saules têtards

Réservoirs de biodiversité

Emblèmes des paysages ruraux

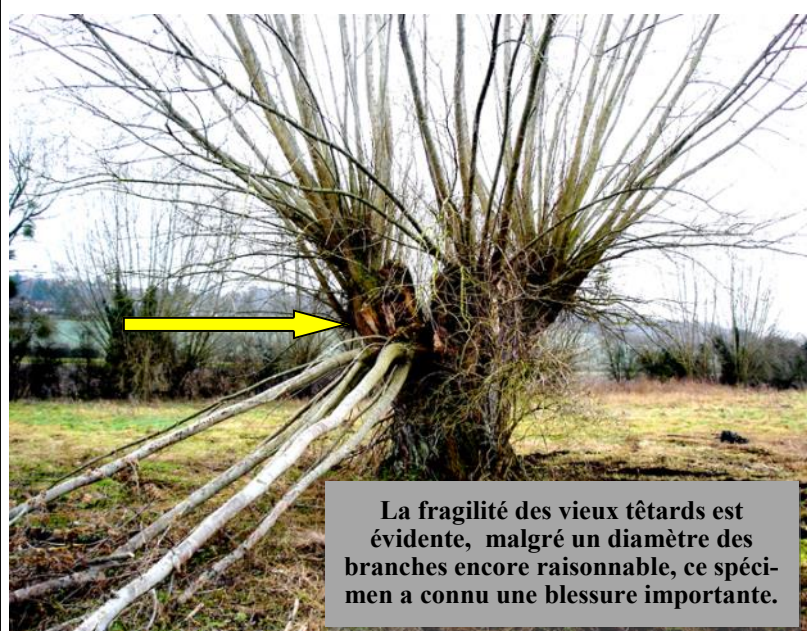
par Dominique ROBERT
Photos C. Tourniaire, J.L. Vandevelde,



Il était de pratique courante dans le passé, de tailler les saules (et d'autres arbres comme les frênes ou les chênes, suivant les régions), pour en faire du bois de chauffe, mais aussi du fourrage pour les bêtes et des éléments de vannerie... Ces coupes régulières, tous les 8-10 ans, pratiquées directement sur la tête de l'arbre à 2,50m du sol, finissaient au fil de dizaines d'années par donner des formes particulières, avec des troncs énormes surmontés d'une grosse tête.

Cette taille a été abandonnée depuis au moins 40 ans dans notre région et les vieux saules têtards ne sont plus entretenus... l'arbre est déséquilibré, les branches montent à 20m de haut, offrant une prise au vent très importante... Chaque hiver, les saules au bois tendre perdent des branches, qui lorsqu'elles tombent, entraînent une partie de la tête de l'arbre... occasionnant d'énormes blessures.

Les vieux saules non entretenus se dégradent et vieillissent prématurément



La fragilité des vieux têtards est évidente, malgré un diamètre des branches encore raisonnable, ce spécimen a connu une blessure importante.

Réservoirs de biodiversité

La cicatrisation des plaies provoquées par les coupes répétées et l'action des champignons et des insectes finissent par former des **cavités multiples**, qui sont autant de niches, pour les oiseaux comme pour les chauves-souris.

Le terreau qui s'accumule au fond des cavités est le substrat indispensable pour le développement des larves des insectes saproxyliques.



le Lucane Cerf-volant

la conservation des vieux saules passe par la reprise de la taille en têtard



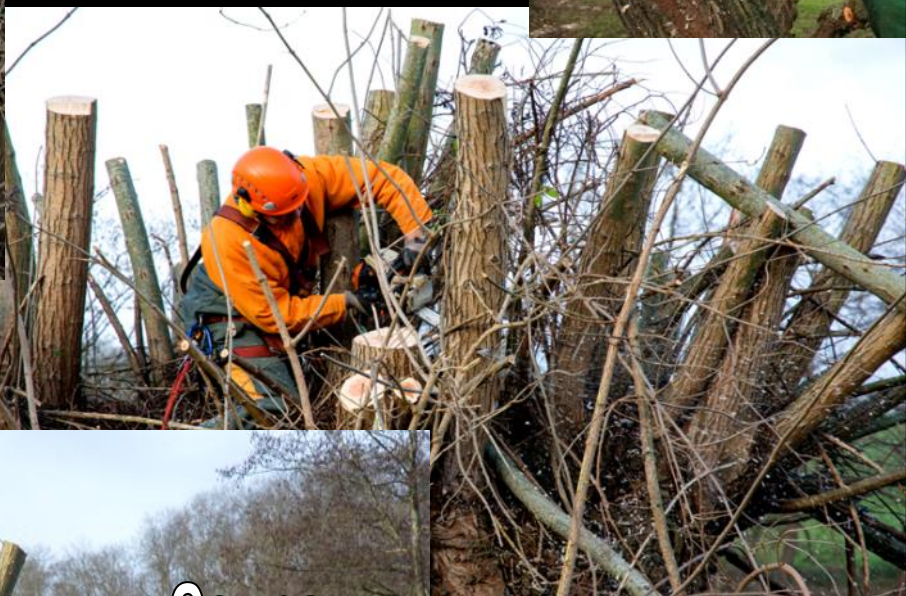
Les branches sont coupées à 1 mètre au-dessus de la tête de l'arbre, pour protéger cette dernière.

Coupe 1er temps

Entaille préalable pour orienter la chute



Dans un 2ème temps le moignon est coupé près du tronc
Il s'agit d'éviter l'arrachage de la tête quand la branche bascule



Coupe 2ème temps

Le nouveau têtard n'a pas une allure très avantageuse aussitôt après cette coupe « au carré » !



Mais dès l'année suivante il est déjà très présentable !



Notre "meilleure ennemie" la Fouine !

Par Dominique Robert

Photos Jean Guilbaud

Elle ne nous lâche pas !

On la bloque par devant, elle revient par derrière. On lui verrouille la porte, grâce à nos **tubes anti-fouine** (*), elle cherche un passage par l'entrée des artistes.

Et parfois, elle pénètre carrément par effraction, n'hésitant pas à s'ouvrir un passage avec les dents.

C'est ce que nous venons d'apprendre à nos dépens, durant ce mois de janvier 2015, à l'occasion de notre tournée hivernale des nichoirs à Chevêche.



Superbe « instantané », grâce au réflexe et au talent de Jean Guilbaud, qui a saisi le moment où la Fouine se décide à évacuer les lieux précipitamment et s'apprête à sauter 3 mètres en contre bas.

Durant les mois d'hiver, nous visitons nos nichoirs pour vérifier que tout est en ordre avant la saison de reproduction suivante. Cela permet de s'assurer que le nichoir est correctement accroché, que la litière n'est pas mouillée, et de relever le numéro des oiseaux bagués, pour vérifier « l'état civil » des occupants, notamment voir si ce sont bien les mêmes occupants.

Par précaution, le nichoir est préalablement bouché, à l'aide d'une grosse chaussette qui vient obturer le trou d'envol (et dont on voit le fil pendant à l'extérieur du tube, simple repère visuel pour ne pas oublier le bouchon avant de quitter les lieux). C'est seulement ensuite que la porte est délicatement entrebâillée, pour voir à l'intérieur (à l'aide d'une petite lampe de poche ou frontale) si le nichoir est occupé et si des Chevêches s'y reposent.

Mais un « détail » saute aux yeux avant d'ouvrir la porte, elle est percée d'un large trou.

(*) Nos tubes anti-fouine sont issus des réflexions de l'ingénieur groupe wallon NOCTUA (et des essais de Paul Marié) pour trouver des parades à l'intrusion des Fouines dans les nichoirs. Nos tubes sont fabriqués à partir des bornes routières que l'on peut voir dans les virages, et que la DDE 78 nous met de côté lorsqu'elles sont cassées.



La porte d'entrée du nichoir présente un bien étrange trou, dont on a très vite compris qui en était l'auteur !

INCROYABLE ! Jamais nous n'avions encore eu affaire à ce genre d'intrusion ; jamais nous n'avions soupçonné que la Fouine pourrait manger le bois et se creuser elle-même une entrée avec les dents.

La porte est entre baillée avec précaution, il y a un soupçon : peut-être la « bête » est-elle à l'intérieur ! Petit rayon de lumière pour éclairer : en effet, elle est bien là, complètement lovée dans un angle du nichoir, sa barbiche blanche nettement visible. La porte est aussitôt refermée, le trou dans le bois bouché... Conciliabule ! Qu'est-ce que l'on fait ? On essaye de la capturer, comment ? Mais ensuite, on en fait quoi ? ... Hésitations... on décide de l'évacuer en lui faisant peur !

La porte est retirée... coups sur le nichoir... sortie comme une bombe : 3 mètres au dessus du vide la Fouine n'hésite pas un seul instant pour plonger vers le sol et disparaître en courant.

Il ne reste plus qu'à cogiter, pour trouver une nouvelle parade et « blinder » certaines parties de nos nichoirs !



Détail de la porte découpée avec les dents, avec les échardes qui subsistent sur les bords

Combien d'heures (et de nuits) a-t-il fallu à la Fouine pour découper ce trou ? Le bois est certes peu épais, 1cm, c'est de la caisse à vin habituelle en pin des Landes, mais ça représente tout de même un casse-croûte sacrément coriace.

Satisfaction !

Compte tenu du mal qu'elle s'est donnée pour découper le trou, et arracher le bois avec les dents, on se dit que la Fouine n'a pas pu accéder au trou d'entrée en façade du nichoir et que le tube anti-fouine, à la fois lisse, incliné vers le bas et biseauté, a pleinement joué son rôle.

Donc au moins un motif de satisfaction et une conclusion positive, notre tube a subi l'épreuve du feu et a semble-t-il brillamment passé le test.

Assemblée Générale ATENA 78

Le samedi 24 janvier s'est tenue l'Assemblée Générale de notre association au Foyer municipal de Houdan et nous remercions la Municipalité pour la mise à disposition de la salle.

Près d'une quarantaine d'adhérents se sont déplacés pour participer à ce moment important. Après un café d'accueil, la journée a commencé avec la présentation, en voix et en images, des différents rapports qui avaient été envoyés par écrit dès le mois de décembre dans la Gazette spéciale AG à tous les adhérents. Ces rapports retracent toutes les activités de l'année passée et ouvrent la perspective sur l'année à venir, ils sont soumis au vote de tous les adhérents et ont été adoptés à l'unanimité.

L'assemblée Générale a également procédé au renouvellement du Conseil d'Administration : pour un tiers chaque année, les administrateurs remettent en jeu leur candidature et cette année, il y avait un quatrième poste à pourvoir en plus. Tous les candidats ont été élus à l'unanimité et nous souhaitons la bienvenue à trois nouveaux administrateurs !



Cette année encore, le repas de midi a été partagé autour d'une grande table, avec au menu toute une sélection de soupes, les unes plus délicieuses que les autres, toutes préparées par des adhérentes volontaires et que chacun complétait avec un casse-croûte apporté ou un gâteau confectionné pour l'occasion.



L'après-midi a été consacrée aux espèces dont la protection occupe une grande partie de nos activités : Dominique Robert a animé une conférence fort intéressante sur la Chevêche d'athéna. Puis nous avons assisté à la projection de deux petits films réalisés par Jean-Paul Gulia, l'un sur la fabrication en classe d'un nichoir à Effraie, suivie de son installation dans le clocher de Saulx-Marchais, l'autre sur la Fête de la Chouette, évènement que notre association organise cette année à Septeuil - vous allez en entendre parler !

Durant la journée, les adhérents ont pu profiter du stand librairie de notre association et ils ont également eu la possibilité de s'inscrire dans différentes commissions, sortes de groupes d'adhérents intéressés qui se constituent autour d'un thème ou d'une activité spécifique.

Cette année, le programme s'annonce particulièrement fourni, avec les commissions « Fête de la Chouette », « Enquête Rapaces nocturnes », « Groupe Action Chevêche », « Orchidées/Botanique » et « Mares ».



Voici le Conseil d'Administration au complet, avec mention des fonctions de chacun, telles que votées lors de la première réunion du CA le 13 février :



Fête de la Chouette



SEPTEUILL
4 AVRIL

14h-23h

Foyer rural

Ateliers enfants
Conférence
Sorties dans les bois